



---

## **EXTRAITS DU RAPPORT**

### **CONCOURS OG SD 2024**

Placées sous la présidence de la générale Frédérique NOURDIN, les épreuves du concours OG SD se sont déroulées conformément aux textes de référence. **46 places maximum étaient offertes à ce concours** (36 places en 2023).

Les épreuves écrites d'admissibilité, organisées par la division du recrutement, des concours et des examens (DRCE) ont eu lieu le 09 janvier 2024 dans un centre unique à l'espace Centrex à Noisy-Le-Grand (93) et dans les COMGEND outre-mer.

**Les épreuves orales et sportives d'admission se sont déroulées à l'EOGN du 18 mars au 05 avril 2024 inclus.**

#### **I – DONNÉES CHIFFRÉES**

188 candidats ont déposé un dossier de candidature (187 en 2023) et 184 ont été autorisés à concourir. **180** candidats étaient présents aux épreuves écrites et **112 ont été déclarés admissibles**. La moyenne générale des 180 candidats s'établit à **10,58/20** (09,05 en 2023).

Pour l'épreuve orale d'admission, 110 des 112 candidats admissibles se sont présentés. Au terme des épreuves et après délibération, le jury a retenu **46 candidats sur liste principale et 12 sur liste complémentaire**.

#### **II. APPRÉCIATIONS D'ENSEMBLE SUR LES ÉPREUVES**

##### **21 – Épreuves écrites d'admissibilité**

211 – Épreuve de culture générale (durée 4 heures – coefficient 25 – note éliminatoire <5/20)

Le sujet était :

**« Pas de futur sans culture »**

**Discours d'Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO, 4 juin 2012.**

**Selon vous, quelle place pour le patrimoine culturel dans les sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle ?**

Les notes vont de 0,50 à 18,825/20 et la moyenne générale est de **10,65**. Six candidats ont eu une note éliminatoire sur cette épreuve.

**Remarques sur la forme :**

Certains candidats ne maîtrisent pas la forme d'un devoir de culture générale. L'architecture de l'introduction n'est pas respectée sur un tiers des copies. De nombreux candidats n'ont pas su délimiter la problématique. Il est rare de trouver la phrase d'accroche avec la définition, l'annonce du sujet ou encore l'idée maîtresse et le plan. Il en est de même pour l'absence de transitions et de séparations des parties. Pour les ouvertures, globalement ce critère est respecté.

Sur cette épreuve, nombre de candidats ont perdu des points en raison du non respect des grandes règles de forme. Les fautes d'orthographe et les erreurs de syntaxe sont encore trop nombreuses. Les formes simples de construction d'un devoir sont totalement inexistantes. Au surplus, la qualité même de la graphie est souvent un handicap à la bonne compréhension de la copie.

**Remarques sur le fond :**

Des niveaux très disparates. Dans certaines copies, des citations et exemples égrainent la démonstration et témoignent de excellente culture générale chez le candidat. Pour d'autres, les références restent très basiques (Notre-Dame de Paris, les pyramides, etc.), voire maladroites (citations ou notions hors sujet).

Le sujet n'a pas toujours inspiré les candidats. Nombre d'entre-eux ont eu du mal à évoquer « les sociétés du XXI<sup>ème</sup> siècle », limitant souvent leur devoir à la culture française.

La notion de *soft power* a été très peu abordée dans les copies.

Il a été constaté une confusion fréquente entre les différents patrimoines culturels, naturels et l'histoire. Beaucoup ont oublié l'attrait économique du patrimoine culturel et l'enjeu des nouvelles technologies et nouvelles façons de promouvoir le patrimoine historique.

De nombreux devoirs sont sans ouverture ou abordent des sujets qui auraient mérités être développés dans le coeur du développement.

Les devoirs ayant reçu les meilleures notes ont présenté une forme bien maîtrisée au service d'une prise de position assumée et d'un fond argumenté.

**Suggestions diverses :**

- Axer sur la méthodologie de composition d'un devoir ;

212 – Épreuve à option (durée 3 heures – coefficient 15 – note éliminatoire < 5/20)

**a - Synthèse de dossier : 91 candidats (soit 50% des candidats)**

Le sujet était :

**« Enjeux du soldat augmenté dans la politique de défense et de sécurité de la France »**

Le dossier se composait de 8 documents représentant 23 pages. Les notes vont de 0 à 18,37/20 et la moyenne générale est de **12,097/20** (09,20/20 en 2023). Deux candidats ont obtenu une note éliminatoire.

**Remarques sur la forme :**

A l'exception de certaines copies, la forme est plutôt bien respectée, tout comme l'écriture qui reste globalement lisible ce qui facilite le travail de correction.

En revanche, le niveau d'orthographe reste faible, voire pour certains alarmant. Le style et le vocabulaire employés par les candidats sont souvent très pauvres. Il est recommandé de privilégier les phrases courtes et concises pour éviter de perdre le lecteur et de relire sa copie.

Quelques candidats ont dépassé le nombre de mots dans une proportion très pénalisante, quand d'autres (très peu) n'ont pas terminé leur devoir (manque de temps ou d'organisation). *A contrario*,

certaines copies sont très courtes en raison notamment du peu de références ou d'exemples rapportés, censés enrichir la copie.

Peu de candidats savent rédiger une problématique, le simple rappel de la question posée est insuffisant.

Rares sont les copies qui répondent à la question sous la forme d'une démonstration logique et cohérente du début à la fin de la copie. A cet effet, les différentes parties et sous-parties doivent apparaître le plus clairement possible, notamment grâce à des conclusions partielles et phrases de transition. Trop de copies présentent des introduction/ développement / conclusion monobloc.

De même, les conclusions sont trop souvent incomplètes. L'ouverture en fin de conclusion ne doit répéter une notion déjà abordée dans le développement.

### **Remarques sur le fond :**

L'introduction doit *a minima* comporter une définition des termes du sujet et présenter l'origine du concept ainsi que l'intérêt de la question posée (remplacement dans le contexte actuel, national et international).

Le sujet a souvent été traité de manière parcellaire. Nombreux sont ceux qui font une synthèse de dossier sur le soldat augmenté en général sans tenir compte de la question posée sur les enjeux dans le cadre de la politique de défense et de sécurité de la France.

La relecture du sujet doit faire l'objet de plus d'attention par les candidats.

De la même manière, et pour le sujet de cette année, les différentes caractéristiques de « l'augmentation du soldat » (nature, localisation, temporalité) pourtant précisées dans les documents ne sont exploitées que par trop peu de candidats.

Au final, peu de candidats ont réussi à synthétiser les principales idées et à développer un argumentaire solide s'appuyant sur des exemples précis et répondant à la question posée.

### **Suggestions :**

Durant la préparation, il est important de rappeler que pour la synthèse de dossier :

- la structure et l'équilibre du devoir sont importants dans l'appréciation d'ensemble de la copie et dans le décompte des points. Elles influent grandement sur la note finale ;
- l'argumentation soulignée par des exemples précis et la référence aux auteurs et aux textes sont également indispensables pour enrichir la copie. L'absence de références pénalisent les candidats.

### **b - Mathématiques : 7 candidats (soit 5% des candidats)**

L'épreuve consiste en la rédaction, sans l'aide d'une documentation, d'un devoir portant sur des questions de cours et/ou des problèmes figurant au programme de l'arrêté de référence.

Les notes vont de 02,25 à 16,6250/20 et la moyenne générale est de **09,96/20** (08,92/20 en 2023). Deux candidats ont obtenu une note éliminatoire.

### **Remarques sur la forme :**

Globalement, les copies rendues étaient lisibles et de présentation conforme aux attentes. Certains ont fait l'effort d'apporter un minimum d'explications aux calculs et raisonnements sous-jacents.

Néanmoins, le jury tient, cette année encore, à rappeler quelques fondamentaux mentionnés dans les rapports des années précédentes.

Une copie de mathématiques se rédige avec des phrases et des hypothèses ; un résultat se justifie, même succinctement (mention de la propriété utilisée, rappel du ou des résultats exploités, etc.).

Le jury est beaucoup plus enclin à attribuer une partie des points lorsque le candidat explique sa démarche même si la démonstration reste inachevée ou qu'une erreur de calcul en fausse le résultat.

*A contrario*, les résultats présentés comme des évidences ou l'usage de raisonnements erronés conduisant de manière incohérente au résultat attendu n'incitent pas les correcteurs à attribuer des points associés à la question.

**Remarques sur le fond :**

D'un point de vue numérique, nous constatons une nouvelle baisse du nombre de candidats présentant cette option (7 candidats). Ce faible volume rend dès lors difficile de formuler des généralités. La moyenne qui s'établit à 09,96 est supérieure à celle de l'année dernière ; toutefois, elle est peu représentative en raison de la dispersion des notes (variant de 02,25 à 16,6250).

Cette année, le sujet proposait des exercices d'un niveau plus accessible mais couvrant une large partie du programme.

- L'exercice 1, portant sur l'étude de fonctions, a été globalement bien traité, notamment les études de signes et de variations des différentes fonctions proposées.

Le calcul d'aire, découlant du calcul d'une intégrale, n'a, en revanche, pas toujours été mené à son terme, soit en raison de la méconnaissance de la technique de calcul, soit en raison de la non prise en compte de l'unité d'aire spécifiée dans l'énoncé.

Concernant la recherche d'un point en lequel la tangente d'une courbe est parallèle à la droite « identité », il est rappelé qu'elle équivaut à rechercher l'abscisse de ce point telle que la dérivée de la fonction soit égale au coefficient directeur de la droite unité (ie.1).

- L'exercice 2, portant sur l'étude d'une suite, a été bien traité dans son ensemble. Il est rappelé que dans sa deuxième partie, le principe de la démonstration par récurrence consiste à considérer la proposition vraie à un rang particulier, et non pour tout entier, puis à démontrer qu'elle l'est également au rang suivant.

- L'exercice 3 de géométrie a donné lieu à des résultats mitigés. Les formes d'écriture d'un nombre complexe, notamment le passage de l'une à l'autre, ont globalement été bien manipulées. En revanche, l'interprétation géométrique des nombres complexes, notamment au travers des notions de modules et d'arguments, n'ont pas permis de traiter entièrement les questions 3 et 4 de la partie B, expliquant un déficit de points sur une majorité de copies.

- L'exercice 4, sur le calcul de probabilités, a globalement été bien traité par les candidats qui ont su appliquer les formules de base associées aux situations faisant intervenir des probabilités conditionnelles.

La notion d'espérance mathématiques, même si elle a été comprise dans son principe, n'a pas toujours été appliquée en tenant compte de la spécificité de la situation.

**c - Cas concret professionnel : 82 candidats (soit 45% des candidats)**

Le sujet traitait du dispositif de sécurisation de l'île d'Oléron (17) face à l'arrivée massive de touristes durant les week-end prolongés de mai. Les nuisances nocturnes sont récurrentes sur cette période ainsi que de nombreuses incivilités entre automobilistes et cyclistes notamment.

Le candidat est identifié dans des fonctions de lieutenant, commandant une communauté de brigades sur l'île d'Oléron.

Les notes vont de 03,975 à 14,625/20 et la moyenne générale est de **08,67/20** (07,98/20 en 2023). Quatre candidats ont obtenu une note éliminatoire.

**Remarques sur la forme :**

Le sujet a paru réalisable dans le temps imparti. Pour une petite majorité, la forme est respectée et les copies sont propres. En revanche, nombreuses sont celles qui comportent des fautes d'orthographe et de syntaxe. Le SMEPP n'est pas acquis bien que demandé tous les ans.

**Remarques sur le fond :**

Les textes sont méconnus. Très peu de candidats se sont appuyés dessus pour leur analyse et leur action. Beaucoup ont commis l'erreur de ne pas répondre à chaque étape du déroulé du sujet mais ont pris une vue d'ensemble, certainement en raison d'une première lecture globale.

Les candidats ne semblent pas s'être mis dans la fonction d'un CCB mais plutôt d'un exécutant. Une très grande partie a négligé le risque de troubles à l'ordre public concernant la gestion de la réaction de la communauté des français itinérants. Les différents moyens de la GD sont inégalement maîtrisés (SAG, équipes cyno, etc.). Une très grande majorité de candidats sollicite et s'octroie des moyens (gendarmerie mobile, réservistes de dernière minute, nautique entre autres) qui dans la réalité de ce sujet, et notamment pour la contrainte du temps de ces événements, seraient très difficiles à obtenir.

L'avertissement à l'autorité administrative et les avis des magistrats sont trop souvent omis.

**Suggestions diverses :**

Faire des rappels aux futurs candidats sur certains points à ne pas négliger pour la préparation de leur concours :

- La maîtrise d'un SMEPP (du moins pour ce qui est de la forme) ;
- La finalité de l'idée de manœuvre (mission principale) ;
- La projection au plus près d'une situation réelle (notion spatio-temporelle) et réalisable (ne pas chercher trop compliqué), notamment pour les moyens en tenant compte de la contrainte du temps du sujet.

**22 – Épreuves orales d'admission****221 – Épreuve d'aptitude générale**

Les notes vont de 04,50 à 19/20 et la moyenne générale est de **10,37/20** (10,54 en 2023).  
33 candidats ont reçu une note éliminatoire (33 en 2023).

**Remarques sur la forme :**

Les candidats se sont présentés militairement à quelques exceptions près. Les mouvements militaires sont à adapter selon la configuration de la salle. Un quart de tour est toujours mieux qu'un demi-tour face à un mur. Pas de remarque particulière sur les attitudes.

Cependant, comme observé en 2023, certains candidats n'ont porté aucune attention sur la mise à jour de leur barrette de décorations (incomplète ou désordonnée) sans compter le non boutonnage des vareuses, les gants trop petits, les galons trop courts, le port de gants blancs ou de décorations pendantes, etc.

Il s'agit d'un concours, tout compte de l'entrée à la sortie.

Généralement, les candidats ont bien géré leur stress.

Exposé :

**1 - Forme de l'exposé :**

Le barème accorde un certain nombre de points à la forme de l'exposé qui s'inspire de celle de la dissertation (Cf. épreuve écrite).

- les introductions doivent intégrer une idée générale, une idée maîtresse et l'annonce du plan. Les idées maîtresses ont été le plus souvent maltraitées voire absentes. L'idée maîtresse répond à la question posée ;

- l'exposé doit faire la démonstration de la réponse défendue par le candidat. Les phrases de liaison s'imposent notamment entre les parties de l'exposé ;
- la conclusion doit se terminer par une ouverture.

Il est dommage que certains candidats n'aient pas développé leur pensée (idées appuyées par des exemples et non l'inverse) et se soient limités à la lecture de leur plan. Cela leur aurait permis de tenir les dix minutes imparties.

## 2 - Utilisation des moyens pédagogiques :

- Un *paperboard* est mis à la disposition des candidats. Son utilisation est recommandée. Les candidats qui ne l'ont pas utilisé se sont le plus souvent perdus dans leur exposé et n'ont pas tenu le temps consacré à la restitution (10 mn). Il en est de même pour les candidats qui ont souhaité se passer de notes. Cette volonté de se démarquer les a plutôt desservis ;

- Les feutres permettent d'exposer le titre et le plan de façon lisible pour le jury. Il est recommandé de les utiliser ;

- Des fautes d'orthographe dans les plans y compris dans le rappel du sujet ne servent pas les candidats.

## 3 - Pouvoir de conviction :

Il est difficile de convaincre un jury avec une voix monocorde et une attitude peu « volontaire ». Des candidats ont manqué d'entrain et de « combativité ».

Par ailleurs, lorsque le candidat évoque les qualités de l'officier, il ne s'agit pas de réciter une liste apprise par cœur. Il faut s'en convaincre et être convaincant

## **Remarques sur le fond :**

Les candidats choisissent entre deux sujets tirés au sort. Certains se sont précipités sur des sujets qui à la première lecture semblaient simples sans prendre le temps de les évaluer... attention, les sujets supposés faciles peuvent être bornés.

### 1 - Traitement des sujets :

Certains candidats ne lisent pas les sujets et n'en définissent pas les termes. Cela explique quelques hors sujets et de nombreuses absences de réponse à la question posée.

Rien ne fait obstacle à un bornage (espace temps) par le candidat d'un sujet généraliste ni à faire appel à sa propre expérience lorsque cela s'y prête (à doser cependant). Attention, certains candidats ont traité leur sujet uniquement sous un angle « personnel » en oubliant d'évoquer les points essentiels.

De façon générale, peu de références dans le traitement des sujets pas même, lors des échanges avec le jury, sur tout ce qui définit la France et ses valeurs.

Pour finir, certains candidats manquent totalement de hauteur de vue ou d'esprit d'analyse sur les sujets forts de l'actualité. Leur présentation se limite à une liste d'exemples ou d'idées très banales qui nuisent à toute démonstration. Ils n'ont développé aucune vision personnelle sur l'actualité sociétale alors qu'ils travaillent au contact de la population.

### 2 - Échange avec le jury :

Les candidats de 2024 ont affiché un peu plus de connaissances sur le corps des officiers et leur gestion. Généralement, ils connaissent les parcours types et l'ES2 (moins souvent le gestionnaire).

A certaines questions portant sur les motivations et les parcours de carrière souhaités, certaines réponses sont restituées par cœur en faisant appel à des références convenues ou en citant d'illustres militaires alors que le jury souhaite la vision personnalisée du candidat. Cette pratique est à proscrire car elle ne met pas en valeur le candidat d'autant plus qu'il peut être amené à se contredire durant l'échange.

Globalement le jury a constaté un certain manque de curiosité traduit par une méconnaissance de l'institution et de son actualité.

**Suggestions diverses :**

La préparation (assurée par des officiers) bien que non prévue et non obligatoire reste utile. Les candidats en ayant bénéficié sont plus à l'aise et gèrent l'entretien de meilleure manière. Elle prépare aussi à la gestion du stress.

La lecture régulière d'un quotidien serait un plus pour les candidats et leur permettrait d'avoir un fond de connaissances diversifié.

222 - Entretien avec l'officier conseil (inventaire de personnalité et entretien individuel)223 – Épreuve de connaissances professionnelles

Les notes vont de 02,50 à 18,75/20 et la moyenne générale est de **11,82/20** (11,37 en 2023).  
03 candidats ont obtenu une note éliminatoire (5 en 2023).

224 – Épreuve de langue étrangère2241 - Langue anglaise : 101 candidats.

Les notes vont de 03 à 20/20 et la moyenne générale est de **09,12/20** (08,42/20 en 2023).

**Remarques sur la forme :**

De nombreux candidats n'ont pas lu les compte-rendus des années précédentes. Certains se présentent en français ne connaissant ni les grades ni les formulations militaires en langue étrangère. D'autres se présentent dans une tenue non réglementaire (chaussures civiles avec parement de velours, chaussettes de couleur rouge, bleue, grise, etc.).

L'attitude de certains candidats laisse à désirer (nonchalance, familiarité etc.).

Le propos manque la plupart du temps de structuration.

**Remarques sur le fond :**

Au regard des années précédentes (les deux examinateurs ont évalué séparément les sessions des trois dernières années), le niveau apparaît nettement moins bon en 2024. Plusieurs candidats ont à peine un niveau de grand débutant et vont difficilement au-delà des formules de politesse.

La lecture est souvent très saccadée, voire incompréhensible en raison de défauts de prononciation majeurs.

La traduction est la plupart du temps faite mot à mot, au fil du texte, sans prendre en compte la globalité pour en déterminer le sens. De grosses lacunes de vocabulaire aboutissent souvent à des contresens qui bafouent le sens du texte.

L'analyse se contente la plupart du temps d'une relecture paraphrasant le texte, sans que le candidat n'en dégage la moindre idée maîtresse et un intérêt à son propos.

La présentation personnelle est la partie qui peut être préparée en amont et peut permettre à un candidat plus faible de grappiller quelques points. Or, elle n'est souvent pas ou peu préparée. Les candidats ne disposent pas des fondamentaux de vocabulaire leur permettant de se présenter, de décrire leur parcours professionnel ou d'exprimer les raisons pour lesquelles ils veulent devenir officiers. En conséquence, ils s'en tiennent à des banalités qui sont entendues par le jury de façon très répétitive.

**Suggestions diverses :**

Les candidats disposant de moins de maîtrise linguistique pourraient utilement se rapprocher de « sachants » dans leur entourage professionnel, de manière à préparer un viatique minimum leur permettant de ne pas être « secs » dans la troisième partie de l'examen, là où ils sont le mieux susceptibles de se préparer en amont.

*2242 - Langue espagnole : 7 candidats.*

Les notes vont de 07,10 à 17,95/20 et la moyenne générale est de **12,06/20** (06,86/20 en 2023).

**Remarques sur la forme :**

Certains candidats se sont visiblement préparés sur le plan méthodologique : plan rédigé et affiché sur *paperboard* (ou non affiché), citation des sources, présentation de l'exposé en plusieurs parties (introduction/développement/conclusion).

En revanche, certains n'ont pas préparé la forme de l'entretien.

La quasi-totalité des candidats sait se présenter de manière militaire et réglementaire en langue espagnole. Un candidat a même utilisé des formules militaires espagnoles spécifiques et particulièrement opportunes au moment de se présenter et de se retirer de la salle.

La majorité des candidats manquait de dynamisme dans l'échange avec le jury.

Un manque d'entrain et de conviction est malheureusement à souligner de la part des candidats qui ne semblent pas enthousiastes à embrasser une carrière d'officier. Certains candidats laissent apparaître un état fébrile (stress) lors de l'entretien certainement dû à un manque d'aisance linguistique.

**Remarques sur le fond :**

Une petite moitié des candidats présente un bon niveau en langue espagnole ainsi que des connaissances culturelles et professionnelles satisfaisantes.

Le reste a un niveau en langue insuffisant et présente des lacunes importantes à la fois sur la syntaxe mais aussi sur la grammaire et la conjugaison. Les temps simples du présent et du passé ne sont pas maîtrisés (notamment l'utilisation du passé simple). La concordance des temps est rarement utilisée à bon escient. Les références culturelles, militaires et administratives sont très limitées voire inexistantes.

Si certains candidats ont un bon niveau linguistique (bilingue pour certains), d'autres ont visiblement choisi l'espagnol par défaut ne maîtrisant sûrement pas d'autre langue étrangère.

225 – Épreuves sportives

**Remarques sur la forme :**

Les épreuves se sont déroulées sans incident dans les infrastructures municipales et à l'EOGN.

**Remarques sur le fond :**

Le niveau global des candidats est satisfaisant.

**III – CONCLUSION – PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU JURY**

Le concours OG-SD 2024 s'est bien déroulé et a permis de sélectionner le nombre de lauréats souhaité. Toutefois, le niveau des inscrits reste hétérogène.

Certains candidats n'ont pas réalisé que le concours évalue leur motivation à intégrer un corps exigeant. Savoir répondre à quelques questions basiques sur ce dernier est un atout pour emporter la conviction du jury.

La générale Frédérique NOURDIN  
Présidente du jury